



Comité de Pilotage du Projet « Fenêtre nationale de la facilité régionale de stabilisation » pour le Tchad

Ndjamena, Hôtel Radisson Blu,

14 Octobre 2019

Compte rendu



Compte rendu

Sur invitation du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, la première réunion du comité de pilotage du Projet de la Fenêtre Nationale de Stabilisation s'est tenue le lundi 14 octobre 2019 à l'hôtel Radisson Blu.

Cette réunion était présidée par **Mme Achta Ahmat Bremé**, Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MATDHU), représentant son collègue le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), et co-présidée par **Mme Carol Flore Smereczniak**, Représentante Résidente du PNUD

Étaient présents : les membres du comité de pilotage, les représentants des pays donateurs, les Gouverneurs des provinces du Lac et du Hadjer Lamis, le Secrétaire Exécutif de la CBLT et ses collaborateurs, la Force Multinationale Mixte, l'Union Africaine et des invités issus des ministères techniques. (cf. liste de présence jointe).

Ordre du jour :

1. *Mot de bienvenue de la Représentante Résidente du PNUD*
2. *Visionnage d'un film introductif sur la fenêtre nationale de stabilité*
3. *Déclaration d'intention des membres du Comité de pilotage*
4. *Mot d'ouverture de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme, Représentant le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement*
5. *Présentation de la Facilité régionale de stabilisation*
6. *Présentation de la Fenêtre nationale de stabilisation et son Plan de Travail 2019/2020*
7. *Commentaires, échanges et adoption du document par le Comité*
8. *Recommandations*

1. Mot de la Représentante Résidente du PNUD

Au titre de la cérémonie protocolaire, Madame Carol Flore Smereczniak a accueilli et remercié au nom du PNUD les membres du comité de pilotage et toute l'assistance pour leur présence effective à ce premier comité de pilotage du projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation.

Dans son mot introductif, Madame la Représentante Résidente du PNUD a rappelé quelques principes clés du travail entamé avec l'appui des partenaires. La stabilisation étant un processus politique qui consiste à contrer les actions du groupe terroriste Boko Haram à travers le renforcement de la présence de l'Etat dans les zones à risques, ce renforcement de la présence de l'Etat se situe à plusieurs niveaux. Il implique un contrat social horizontal entre les communautés elles-mêmes et un contrat social vertical, impliquant l'autorité centrale et les communautés locales. Selon elle, les autorités provinciales et locales doivent être au premier plan des interventions et afficher un engagement soutenu aux cotés des partenaires.

« Notre objectif est de convaincre les populations affectées par les menaces multiformes, et les rassurer que nous prenons en compte leurs besoins prioritaires dans une perspective de changement. » a-t-elle ajouté. *« Il faut un engagement national fort, articulé à une dimension régionale et transfrontalière ».*

Pour clore son propos, La Représentante Résidente du PNUD a rappelé l'importance du comité de pilotage qui est un cadre d'orientation, de décision et de redevabilité par rapport aux bénéficiaires des projets et programmes, mais aussi par rapport à la partie nationale.

L'intervention de Mme la Représentante a été suivie d'un tour de table qui a permis à tous les participants de se présenter avant d'entrer dans le vif des sujets inscrits à l'ordre du jour.



La Représentante Résidente du PNUD, Carol Flore-Smreczniak, prononçant son mot de bienvenue.

2. La projection du film introductif

La projection du film introductif sur la fenêtre nationale de stabilisation a permis de dépeindre le contexte, le cadre institutionnel et le processus qui a conduit à l'élaboration du projet de la fenêtre nationale de stabilisation tout en déclinant dans les grandes lignes ses objectifs.

3. Déclarations d'intention

A la suite de ce film introductif, les membres du comité de pilotage ont fait des déclarations d'intentions.

✓ Monsieur le Gouverneur du Lac

Prenant la parole, Monsieur le Gouverneur est revenu sur les défis majeurs que connaissent les populations depuis l'irruption de la secte Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad. Il s'est félicité de l'avènement du projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation qui permettra aux zones concernées d'amorcer un développement socio-économique harmonieux avant de préciser qu'il avait été demandé au Gouvernorat du Lac d'identifier les zones cibles du projet dans la province. Ce sont les Départements de Mamdi et Kaya qui ont été finalement choisis pour avoir été l'épicentre des attaques de Boko Haram dans la province. Il a néanmoins souhaité une rapide extension des interventions du projet aux autres Départements en fonction de la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer un développement équitable dans la province.

✓ Madame la Gouverneure de Hadjer Lamis.

Mme la Gouverneure, après avoir décrit la position géographique spécifique de sa province frontalière de 40 098 km² a expliqué qu'elle est traversée par la plupart des jeunes qui partent s'engager avec la secte Boko Haram. Elle a souligné que le Hadjer Lamis est également une province de pêche, en déplorant que les zones de pêche

soient malheureusement des zones de recrutement de la secte Boko Haram. En soutenant l'intervention du projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation dans sa province, elle a indiqué que sur le plan sécuritaire l'Etat du Tchad a beaucoup fait pour la sécurisation des populations mais qu'à l'analyse, la crise de Boko Haram n'est pas seulement une crise sécuritaire. Avant de clore son propos, Madame la Gouverneure a formulé le vœu que la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation devienne dans un avenir proche une porte conduisant à la stabilisation définitive de la région.



Le Gouverneur de la province du Lac, Monsieur Adam Nouky Charfadine et la Gouverneure de la province de Hadjer Lamis, Dr. Haoua Outman Djamé

✓ Le Secrétaire exécutif de la CBLT

Le Secrétaire exécutif de la CBLT a salué l'avènement de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation tout en félicitant le PNUD et ses partenaires pour les résultats encourageants enregistrés depuis le lancement de la Stratégie Régionale de Stabilisation sous le leadership de la CBLT en 2018. Il a insisté sur l'importance de la fenêtre nationale non seulement au Tchad mais aussi dans les 3 autres pays du Bassin du Lac Tchad et affirmé que la CBLT s'assurera que sous son leadership les dimensions transfrontalières soient prises en compte car la plupart des communautés touchées sont des communautés frontalières. Il a assuré que la CBLT avec son mandat régional continuera à donner son orientation stratégique à la mise en œuvre de la fenêtre nationale de stabilisation tout en mobilisant toutes les parties prenantes pour l'accompagner. La CBLT contribuera également à créer un environnement politique permettant la mise en œuvre du projet tout en contribuant à son appropriation au niveau local et national. La CBLT tient à ce que le processus soit consultatif, inclusif et participatif, qu'il assure la participation des femmes et des jeunes, favorise le coopération civilo-militaire, et intègre la centralité de la responsabilité et la transparence vis à vis des mandats assignés aux différentes parties prenantes.

Le Secrétaire Exécutif de la CBLT a vivement souhaité le succès du projet pour redonner à la zone concernée sa prospérité et la paix d'antan, avant de féliciter le PNUD pour cette étape décisive franchie et remercier les donateurs pour leur contribution inestimable au succès de la Fenêtre Nationale.



Son Excellence Le Secrétaire Exécutif de la CBLT

✓ Le Commandant de la Force Multinationale Mixte

Pour sa part le Commandant de la force multinationales mixte a expliqué que le projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation est un pas décisif dans la bonne direction et a confirmé qu'aux cotés des forces armées du Tchad, la Force Multinationale Mixte ne ménagera aucun effort pour permettre au projet d'être mis en œuvre dans un cadre sécurisé.

✓ Madame la Représentante de l'Union Africaine

Madame la Représentante de l'Union Africaine a rappelé les efforts soutenus par l'Union Africaine avant la formulation de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation, à savoir la mise en place dès 2015 de la Force Multinationale Mixte et l'adoption de la Stratégie Régionale de Stabilisation en 2018. Elle a expliqué que le succès sur Boko Haram passe aussi par des interventions non militaires et a pour ce faire, remercié le PNUD et les donateurs pour ce nouveau projet qui permettra de mettre en œuvre au profit des populations, trois (3) volets de la Stratégie Régionale de Stabilisation. Elle a enfin assuré que l'Union Africaine restera engagée auprès de la CBLT et ses partenaires pour l'éradication de la secte Boko Haram et l'avènement de la paix et la prospérité dans le Bassin du Lac Tchad.

✓ L'Ambassadeur de l'Union Européenne

L'Ambassadeur de l'Union Européenne s'est félicité de ce que la réunion du comité de pilotage soit une étape importante du lancement du projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation. Il a dit son appréciation des objectifs nobles du projet qui sont entre autres : La prise en compte des femmes, le renforcement de capacité, la création d'emplois, etc. Il a aussi salué la mobilisation réussie des membres du comité de pilotage par le PNUD qui favorise la collaboration simultanée entre les populations, les partenaires et le Gouvernement. Il a souhaité que cela soit le levier d'une appropriation et d'une coordination nationale et locale. L'Ambassadeur a enfin fait remarquer que les activités du projet sont situées dans des zones dangereuses et le temps imparti pour la mise en œuvre du projet assez court. Par conséquent, il a conseillé une grande prudence sur le terrain, et une

célérité dans la mise en œuvre des activités retenues pour parvenir à rester dans le temps de mise en œuvre imparti.

✓ La Chargée d'affaires de l'Ambassade d'Allemagne

Madame la chargée d'Affaires de l'Ambassade d'Allemagne a rappelé que c'est depuis la conférence de Berlin en 2018 que les Nations Unies, la CBLT et l'Allemagne ont convenu d'un partenariat régional et continental pour le développement de la Facilité Régionale de Stabilisation qui se décline maintenant en Fenêtres nationales. Elle a insisté sur le fait que les partenaires tiennent leurs engagements et a trouvé très inspirante, la présence au comité de pilotage à la fois de cadres civils, militaires, le Gouvernement, les Gouverneurs et les partenaires car cela est un gage de succès. Elle a confirmé que l'Allemagne a consenti 40 millions d'Euros pour appuyer la Facilité Régionale de Stabilisation.

Poursuivant son propos, la chargée d'affaires a félicité l'Union Africaine et le CBLT pour tout le dialogue politique et tout le travail ayant permis d'élaborer la Stratégie Régionale de Stabilisation qui offre la possibilité d'un développement de long terme sous le leadership et la tutelle africaine. L'Allemagne a-t-elle dit va continuer à soutenir cette Stratégie.

Aux Gouverneurs, la chargée d'affaires a expliqué que l'Allemagne continuera à soutenir le Forum des Gouverneurs. Elle a indiqué que les Gouverneurs étant les plus proches des populations, leur contribution au projet est un atout majeur. Enfin, se référant au Forum des Gouverneurs tenu à Niamey en Juillet 2019, elle a félicité les Gouverneurs pour les efforts engagés en faveur de la coopération transfrontalière.

4. Mot d'ouverture de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme

Madame la Ministre a salué l'ensemble des membres pour leur présence au Comité de pilotage et a d'entrée reconnu le caractère novateur du projet de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation. Au nom du Chef de l'Etat et du Gouvernement, elle a félicité le PNUD pour l'approche adoptée pour son élaboration et la prise en compte des observations du CLEP qui en fait un projet qui intègre les besoins réels des populations.

Elle a expliqué que ce projet est capital car il pose les premiers jalons d'une sortie définitive de la peur, de l'insécurité et de la menace de Boko Haram. Boko Haram a-t-elle dit n'a pas de base au Tchad mais fait des incursions à partir du Nigeria en utilisant la situation de fragilité des populations, l'absence de l'Etat et des services précaires dans certaines zones pour enrôler les jeunes et les femmes.

Madame Achta Breme a insisté sur le fait que le présent projet s'inscrit dans la vision 2030 : « *Le Tchad que nous voulons* » dont les déclinaisons sont contenues dans le Plan National de Développement (PND) 2017-2021 et dans la Stratégie de lutte contre le terrorisme au Sahel. Il contribue également à l'atteinte de l'ODD16 et s'inscrit dans la mise en œuvre du plan de développement et de sécurité du Lac.

La Ministre a souligné que le projet de Fenêtre Nationale axée sur 3 produits, permettra d'avoir des résultats en peu de temps tout en permettant de limiter l'action de Boko Haram dans sa capacité de recruter des jeunes et des femmes parce qu'il allie sécurité, contrat social et vie économique. C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement du Tchad a soutenu la formulation de ce projet.

Pour clore son mot, Madame la Ministre a félicité le PNUD pour la célérité et la qualité avec lesquelles ce projet a été formulé. Elle a aussi chaleureusement salué les donateurs dans leur ensemble et souhaité une rapide mise œuvre du projet pour le bonheur des populations cibles.



Son Excellence, Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme, Mme Achta Ahmat Breme, la Représentante Résidente du PNUD, Carol Flore-Smrecznia, et le Secrétaire Exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

1. Présentation de la Facilité régionale de stabilisation

Faite par Mr. Pierre Bengono, de la Coordination Régionale de Stabilisation, la présentation de la Facilité Régionale de Stabilisation a permis de comprendre :

1.1 Les éléments clés de la Facilité Régionale de Stabilisation (FRS)

Ces éléments clés du FRS visent :

- Le renforcement des capacités de la CLBT avec la mise en place du Secrétariat de la Stratégie
- Le soutien au processus de consultation et de coordination de la SRS
- Le soutien à l'élaboration des plans d'actions territoriaux des régions affectées
- Le soutien aux équipes S&E, Communications, Gestion des connaissances etc.

1.2 Les modalités de la Facilité Régionale de Stabilisation

Le présentateur a expliqué que compte tenu des contingences spécifiques, chaque pays dispose de sa fenêtre nationale de stabilisation.

1.3 Le financement

Le budget recherché pour la mise en œuvre de la SRS est de 100 millions de dollars. La contribution du PNUD est de 3 millions de dollars. La durée pour la mise en œuvre de la SRS est de deux ans, de septembre 2019 à septembre 2021.

Avant de présenter la facilité Régionale de stabilisation, Mr. Bengono a présenté la stratégie Régionale de Stabilisation et ses 9 piliers suivant :

- La coopération politique
- L'aide humanitaire

- L'éducation, l'apprentissage et les compétences
- La sécurité humaine et les droits de l'homme.
- La gouvernance et le contrat social
- La prévention de l'extrémisme violent et la construction de la paix
- Désarmement, démobilisation et réintégration
- Le relèvement socioéconomique et la durabilité environnementale
- L'autonomisation et l'inclusion des femmes et des jeunes

2. Présentation de la Fenêtre nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation

La deuxième présentation a porté sur la « Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation. » faite par M. Aimé Robeye Rirangar, Spécialiste programme, Chef de l'Unité Gouvernance du PNUD.

2.1 La Fenêtre nationale pour le Tchad

Monsieur Aimé Rirangar a rappelé que la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation vise 2 objectifs principaux, à savoir (I) la stabilisation immédiate des zones spécifiques (le Lac et le Hadjer Lamis), et (II) limiter les effets néfastes en empêchant que Boko Haram n'enrôle les femmes et les jeunes et qu'il ne puisse être un danger aussi bien pour les populations que les actions de développement.

Le processus d'élaboration de la FNS était participatif et consensuel à tous les niveaux, avec des consultations dans les deux provinces concernées avec les différentes parties prenantes (les gouverneurs et leurs collaborateurs, les leaders traditionnels, religieux, les OSC, les femmes et les jeunes, etc.); les ministères clés, les départements techniques, les Agences du Système des Nations Unies et d'autres organisations internationales. La validation des zones cibles a été faite conjointement avec les acteurs provinciaux tant au Lac que à Hadjer Lamis..

2.2 Axes du projet et zones d'interventions,

L'intervenant a précisé que la FNS s'arrime parfaitement avec la SRS et que le projet vise trois (3) résultats principaux, à savoir :

- Assurer la sécurité communautaire et l'état de droit
- Les infrastructures essentielles et de base sont fonctionnelles
- Disponibilités des moyens de subsistance

Pour ce qui est des zones d'intervention, la FNS sera mise en œuvre dans 12 Communautés prioritaires, soit 6 dans la province du Lac (département de Mamdi (Bol) : Ngallamia, Selia, Gomrom Doumou ; département de Kaya (Baga Sola) : Koukime, Tchoukouboul, ourmour Ngarroua,) et 6 dans la province du Hadjer Lamis (département de Haraz Albiar (Mani) : Guitte, Miterine, Mahada, département de Dagana (Kara) : Kassalaré, Baltram, Sidjie).

2.3 Gouvernance du projet et composition de l'équipe de mise en œuvre

Il y a quatre niveaux pour la prise de décision, la supervision, la planification, la mise en œuvre et la participation des communautés, à savoir :

- Le Comité de Pilotage ;
- Le Comité Provincial ;
- Le Comité de la zone Cible ;
- Les Comités Communautaires

Pour ce qui est de la composition de l'équipe de mise en œuvre du projet, l'on a noté qu'il y aura en tout 17 staffs (9 à Bol et 8 à Massakory) qui travailleront sous la supervision d'un Coordonnateur de la stabilisation basé à Bol.

2.4 Synergie et complémentarité des interventions

Dans son approche, l'intervention tiendra compte des réalisations faites (ou en cours) et des acquis engrangés par d'autres acteurs de l'humanitaire et du développement. La Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation visera essentiellement à combler le gap laissé par les interventions antérieures et apportera un appui additionnel pour soulager les populations affectées par la crise de Boko Haram. De manière concrète, les activités de la fenêtre nationale assureront une synergie avec celles d'autres projets mis en œuvre dans les provinces ciblées.

2.5 Plan de travail annuel

Les produits attendus au terme de la mise en œuvre du plan de travail 2019 (septembre 2019 à Mars 2020) sont relatifs (i) à la sécurité des communautés est assurée ; (ii) les infrastructures essentielles et les services de base sont fonctionnels ; (iii) les moyens d'existence sont disponibles.

Le total des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la FNS est de 4 475 606 USD pour l'année 2020, mais les ressources allouées par les donateurs (Allemagne, l'UE, la Suède, la Grande Bretagne, le Pays – Bas) sont d'un montant de 2 750 000 USD (pour la période Octobre 2019-Mars 2020).

3. Commentaires, échanges et adoption du document par le Comité

Les deux (2) présentations ont été suivies d'une séance de discussion. Au niveau des échanges, les contributions suivantes ont été enregistrées.

✓ *Le Ministre de la défense et de la sécurité*

Il a mentionné son appréciation de l'approche inclusive et élargie adoptée par le PNUD lors de la formulation de ce projet avant d'indiquer que les populations des deux provinces attendent beaucoup du gouvernement et des acteurs humanitaires et de développement. En ce sens, il propose que dans la mise en œuvre de l'initiative, le PNUD tienne compte des acquis de terrain pour faire une économie en temps et en ressources. Toute chose qui permettrait de faire des réalisations plus significatives pour les populations. Il a ensuite encouragé le PNUD et les autres partenaires au développement à travailler en synergie avec le gouvernement et à l'accompagner dans le travail d'éducation et protection des communautés exposés à Boko Haram. Le Ministre a enfin informé que le gouvernement est résolument engagé au quotidien sur le travail de la protection des populations exposées aux risques d'attaques du groupe terroriste Boko Haram.

✓ *Le Ministre de l'éducation*

Il a salué dans un premier temps l'initiative et mentionné que le gouvernement fournit de gros efforts pour la réforme du système éducatif tchadien afin de le rendre efficace et de qualité. Il a félicité le projet pour la prise en compte de la dimension de l'éducation des jeunes et des enfants à travers la construction des écoles.

Cependant, le Ministre de l'éducation déplore le fait que le volet formation des enseignants n'ait pas été pris en compte, et recommande que le PNUD ne perde pas de vue cet aspect et travaille davantage dans le sens de la pérennisation des écoles des zones cibles à travers l'appui en matériel et la prise en charge des enseignants. Aussi, a-t-il conseillé que les statistiques mentionnées dans le document du projet soient mis à jour sur la base des statistiques de 2018-2019.



S.E.M. Le Ministre De l'Education Nationale Et De La Promotion Civique, Aboubakar Assidick Tchorama

✓ *La Directrice adjointe du Ministère de l'Administration du Territoire*

Pour elle, ce projet conçu pour être exécuté à la base et soulager les populations (femmes, jeunes, et enfants) doit prévoir au titre des infrastructures communautaires, la construction entre autres de garderies communautaires pour les nourrissons et enfants. Cela rendra les femmes plus autonomes et leur permettra de vaquer à leurs autres activités quotidiennes.

✓ *La Chargée d'affaires de l'Ambassade d'Allemagne*

Prenant la parole, la Chargée d'Affaires a expliqué que sa représentation approuve les zones cibles retenues mais propose, en considérant la situation sécuritaire et l'ambition que se donne le projet, de faire le choix d'une seule localité pilote par région et y lancer les activités de manière prioritaire, avant de passer à l'échelle.

✓ *La Représentante spéciale de l'UA*

Madame la Représentante spéciale a proposé une approche stratégique tendant à cibler les familles (femmes, jeunes enfants et hommes) et les mettre en action pour générer les ressources qui amélioreraient les conditions de vie et réduiraient le risque de recourir au groupe terroriste Boko Haram.

✓ *Madame le Gouverneur de la province de Hadjer Lamis*

Elle suggère que le projet, par son intervention, mette l'accent sur les moyens de subsistance, les microcrédits, et les activités génératrices de revenus pour rendre la femme autonome et lui donner un pouvoir d'achat conséquent.

✓ *Monsieur le Gouverneur de la province du Lac*

Pour le gouverneur du Lac, le projet est extrêmement important, il est une opportunité inouïe pour le Tchad et les 2 provinces bénéficiaires. Il prend en compte toutes les sensibilités et vise l'autonomisation des femmes et des jeunes. Par conséquent, il est capable d'insuffler le développement à la base. Le Gouverneur a toutefois attiré l'attention sur l'approche d'éducation des jeunes, qui doit mettre l'accent sur la formation, l'encadrement et un accompagnement conséquent pour lutter contre l'idéologie du terrorisme et assurer que ces jeunes gens et ces jeunes femmes ne soient plus des proies faciles pour les groupes terroristes.

Le gouverneur a fait un plaidoyer pour que le processus d'autonomisation des femmes, prenne en compte la valorisation des produits locaux pour ainsi générer des ressources localement et par ailleurs créer de la main d'œuvre.

Enfin, il a plaidé pour que des appuis conséquents soient apportés aux Forces de défense et de Sécurité (FDS) en matériels et équipements adéquats (construction des camps, réalisation des tranchées, etc.) pour éviter qu'elles soient atteintes facilement par les combattants de Boko Haram.

✓ *Le Représentant du ministre de la santé publique*

Dans son intervention, il a proposé que le projet prenne en compte la construction des centres de santé dans les îles.

✓ *L'Ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne*

Pour lui, dans la phase de la mise en œuvre des activités, il serait souhaitable de travailler de façon synergique pour plus d'efficacité et de résultats. Il a en outre suggéré de revoir certains aspects du document de projet en y intégrant le cadre logique, prioriser les différentes activités et rendre le niveau et les cadres de concertations moins sophistiqués dans un souci de gain de temps.



Le Représentant de la Grande Bretagne, le Chargé de Coopération de l'Union Européenne et la Chargée d'Affaires de l'Ambassade d'Allemagne

✓ *Le Chargé de coopération de l'Union Européenne*

Dans son intervention, il a suggéré de capitaliser les acquis et intervenir en tirant les leçons apprises de diverses interventions précédentes tout en tenant compte du contexte particulier et difficile des zones d'intervention. Il a en outre attiré l'attention sur l'importance de travailler davantage avec la population sur les questions sécuritaires pour, d'une part, obtenir son adhésion à y contribuer et, d'autre part, à susciter sa collaboration avec les forces de défense et de sécurité (FDS) et bâtir un capital confiance entre les deux entités.

Enfin, il a fait remarquer que la pérennisation et l'appropriation des initiatives ne seront possible que si les ressources humaines (enseignants et personnel soignant) sont mobilisées et affectées dans les écoles et centres de santé que le projet se projette de construire.

✓ *Le Représentant de la Grande Bretagne*

Le Représentant de la Grande Bretagne a demandé des clarifications par rapport au gap du budget. Il lui été expliqué que le budget était conçu pour un an. Mais, que le montant de la première tranche disponible couvrait seulement 6 mois. Ce qui apparaissait donc comme un gap allait être couvert par la deuxième tranche.

✓ *La Représentante Résidente du PNUD*

A l'issue des discussions, un seul sujet était resté en suspens : le nombre de sites à considérer par province pour lancer le processus de mise en œuvre en 2019. Un site par province ou les 3 sites retenus par province. Sur la question, la Représentante du PNUD a expliqué à la satisfaction de tous, que cette question se règlera d'elle-même au moment de l'élaboration participatif du Plan Commun d'Action pour chaque site, qui interviendra juste après la signature du document de Projet. Les différentes interventions à être mises en œuvre informeront de la nécessité de séquencer ou non la prise en compte des différents sites. Cette suggestion a totalement fait l'unanimité.

4. Recommandations :

Après avoir reconnu à l'unanimité la qualité du document de projet et l'avoir validé, les membres du comité de pilotage ont approuvé le plan de travail 2019 et formulé les recommandations suivantes :

- Le projet doit être mis en œuvre par séquence et sa mise en Œuvre documentée afin que les leçons tirées des premières interventions servent à améliorer les interventions suivantes.
- Les Plans Communs d'Actions devront être élaborés de façon participative pour faciliter l'appropriation communautaire ;
- Le projet, pour gagner en temps, doit tenir compte des acquis et leçons des interventions existantes ou passées.
- Le Gouvernement doit s'engager à sécuriser les sites d'intervention du projet pour assurer un déroulement normal des activités et la pérennisation du projet.

Divers : Rien n'a été signalé au titre des divers.

Conclusion

Les membres du comité de pilotage ont validé le document de la Fenêtre Nationale de la Facilité Régionale de Stabilisation du Tchad par acclamation et la co-présidence a remercié tous les participants et les a rassurés que le compte rendu de la réunion sera partagé dans un bref délai.

Commencée à 13h10, la réunion a pris fin à 15h20.

Approuvé par signatures par :

Mme ACHTA AHMAT BREME

Ministre de l'Economie, et de la
Planification du Développement, a.i.



Mme Carol Flore-Smreczniak

Représentante Résidente du PNUD

